



« Le Bon Choix » par Rav Moché Mergui chalita, Roch Hayéchiva

Au cours de notre vie, nous sommes tous appelés à prendre une décision importante qui nous engage, et l'Aide divine [*Siyata Dichmaya*] est indispensable pour faire le bon choix.

Le Roi *David* en était parfaitement conscient, et priait pour cela tous les jours (*Téhilim 27*): « *Guide-moi Hachem, dans tes voies, dirige-moi dans le droit chemin* ».

Dans la paracha *Chélah' leh'a* (*Bamidbar 13-2 et 3*), *Moché Rabbénou* charge douze princes responsables de la mission sacrée d'explorer la Terre promise avant sa conquête. Cette mission est précisément définie et délimitée dès le départ. En voici les termes : il s'agit d'observer l'aspect de ce pays et le peuple qui l'occupe : est-il robuste ou faible, peu nombreux ou considérable, bon ou mauvais ? Les villes sont-elles ouvertes, ou constituent-elles des places fortes ? De plus, les explorateurs doivent s'efforcer d'apporter un échantillon des fruits du pays.

Or au cours de notre vie, nous constatons qu'à la vue d'un même ensemble, chacun de nous peut apprécier différemment, c'est-à-dire selon sa *Emouna* personnelle, les êtres ou les événements, et par conséquent en tirer des conclusions opposées.

Dès le départ, *Yéochoua bin Noun* affirme son opposition à la démarche des princes qui lui semble déloyale vis à vis d'*Hachem*. Pour lui il n'y a aucun doute, il faut avoir une totale confiance en *Hachem* et entrer sans crainte en *Erets Israël* pour y pratiquer toute la *Torah*.

Caleb ben Yéfouné l'audacieux choisit de jouer un « double rôle » (alors qu'il possède la même *Emouna* que *Yéochoua bin Noun*) : il laisse intelligemment croire aux explorateurs qu'il partage leur projet, mais il attend le moment favorable pour les démentir et exhorter le peuple à rester fidèle au Projet divin. A son sujet, la *Torah* témoigne en sa faveur (*Bamidbar 14/24*) : « *Pour mon serviteur Caleb, attendu qu'il a été animé d'un autre esprit, je le ferai entrer dans le pays où il a pénétré, et sa postérité le possèdera* ».

Les dix autres explorateurs établissent un rapport en apparence non tronqué (*Bamidbar 13-27*): « *C'est un pays où coule le lait et le miel en abondance et où les habitants sont très puissants.* » Mais leur conclusion décourageante, qui ne faisait pas partie de leur programme, est dépourvue de *Emouna* : « *Nous ne pouvons pas vaincre ce peuple car il est plus puissant que nous* ». Leur compte-rendu s'effectue dans un esprit volontaire de découragement et démoralisation à l'égard des *Béné Israël*.

Ceux-ci ont une décision à prendre et sont face à trois options : celle de *Yéochoua bin Noun*, celle de *Caleb ben Yéfouné*, et celle des explorateurs. Malheureusement, le peuple se laisse influencer par les paroles venimeuses des dix explorateurs, qui seront la cause de la condamnation à rester pendant 40 ans dans le désert du *Sinaï*.

Chacun, selon sa méthode, doit savoir résister et ne pas se laisser influencer par une majorité infidèle qui manque de *Emouna*. Comme *David Haméleh'*, prions! « *Guide-moi HACHEM dans Tes voies, dirige-moi dans le droit chemin !* »

Explorateur ou exploratrice

Au début de la paracha il est raconté que Moché envoie des explorateurs en terre de Kénaân. Cet épisode se termine en drame puisque ces explorateurs vont décourager le peuple et ils erreront pendant quarante ans dans le désert ! C'est la gravité de dire du mal. Cet épisode est juxtaposé à la médisance que Miryam a prononcée sur Moché. Pourquoi cette juxtaposition ?

Le Gaon Rav Ben Tsion Moutsapi chalita (Dorech Tsion) rapporte un Midrach incroyable : D'IEU a dit à Moché d'envoyer des hommes pour explorer la terre et en même temps il lui recommande de ne pas envoyer des femmes ! Pourquoi ? Parce que les femmes parlent trop, telle Miryam qui a parlé sur Moché !!! (nb : il y a dans cette idée deux points forts ; tout d'abord la question, il fallait y penser ! Pourquoi les femmes ne sont-elles pas mises en avant davantage ? S'étonnent certains... Là le Midrach se pose la question, je ne sais pas si le Midrach pose la question chaque fois que des hommes sont choisis. Quel sens aurait prise l'histoire si des exploratrices avaient eu cette fonction ?! Deuxième point intéressant : la réponse. D'IEU conseille à Moché de ne pas envoyer des femmes parce qu'elles parlent trop et font du lachon hara ! Quelle accusation dramatique ! Et plus surprenant au final des hommes sont envoyés et font la même erreur que Miryam – voir Rachi. Alors soit ces hommes se sont comportés comme des femmes, soit si des femmes avaient eu cette mission la chose aurait encore plus dramatique ?!... Une étude fabuleuse tourne autour de la femme parlante, son exercice est-il de se taire ? Et l'exercice de l'homme face au parler de la femme consiste à : parler encore plus qu'elle ? A l'écouter, nous disent les Maîtres...)

Les supporters invétérés

Notre paracha raconte la médisance qu'ont fait les explorateurs sur la terre de Kénaân et le châtement que D'IEU leur a réservé. Rav Chilo ben David dans son Haparacha Hamah'kima (14-27) se basant sur le commentaire du Sforno développe l'idée que la faute en soi a été pardonnée dans le sens où D'IEU ne va pas les punir immédiatement, par contre dans leur propos et élan ils vont décourager le peuple à avancer et sur cela D'IEU ne pardonne pas ! Il n'y a aucune clémence et aucun pardon à celui qui décourage les autres et les conduits à la faute ! Cette faute connaît une gravité qui dépasse la faute du veau d'or, puisque lorsque l'homme faute c'est son éloignement de D'IEU mais lorsqu'il devient le moteur de la faute de l'autre c'est impardonnable. (nb : nous sommes tous concernés par cette idée, nous nous retrouvons souvent dans des situations où notre choix intervient dans ce que l'autre fait, directement ou indirectement on influe sur les autres, ne pas aller à la synagogue pour la prière c'est refroidir de certains, ne pas inscrire ses enfants dans des écoles juives ou ne pas les envoyer à la Yéchiva c'est montrer aux autres un chemin incorrect qui va les conduire à faire des mauvais choix quant à l'éducation des enfants, une épouse qui empêche son mari d'aller le matin à la synagogue ou qui ne l'encourage pas à aller étudier, ainsi qu'un mari qui ne va pas étudier ou qui rouspète quand sa femme va à un cours de Tora, le Talmud nous enseigne qu'encourager les autres à faire de la Tsédaka est d'un niveau supérieur à celui qui la fait, ETC ; sont autant de situations où on décourage son entourage à avancer dans la vie. C'est impardonnable. La bénédiction se trouve chez celui qui est le supporter de son entourage, famille, communauté etc. Devenons bien plus que des associés à la Tora, soyons ses supporters invétérés pour ne connaître que la félicité et la bénédiction totale divine...).

**Depuis 19 ans le CEJ diffuse le Lekha Dodi
faites un don chaque euro en vaut la peine
et recevez toute la bénédiction divine
CEJ 31 avenue henri barbusse 06100 Nice**

Restons connectés

A la suite de l'épisode dramatique des explorateurs la Tora nous parle du commandement de la H'ala. Cette mitsva consiste à prélever une partie de la pâte préparée pour faire du pain ou des gâteaux, et de la donner au Cohen (de nos jours on l'a brûlé ou jette à la poubelle). Rav Wallah' chalita (Maâyan Hachavouâ page 241) se basant sur le commentaire du Sforno développe l'idée suivante : s'ils n'avaient pas commis de faute, en l'occurrence celle des explorateurs, ils seraient arrivés en Erets Israël et auraient connu toute la bénédiction divine ; mais, voilà qu'en fautant l'homme perd la bénédiction de D'IEU, il lui faut un remède pour retrouver cette inspiration divine. Là la Tora nous dit qu'en prélevant un peu de pâte et la donnant au Cohen on a la bénédiction ! Cela paraît surprenant mais telle est la promesse édictée dans la prophétie de Yeh'ezkel (44-30) « le prémices de votre pâte vous donnerez au Cohen, pour placer la bénédiction dans vos demeures ! ». Quel en est le sens ? (nb : impressionnant de constater encore une fois qu'il est nullement besoin de faire des grandes choses pour recevoir la bénédiction divine, un petit geste, la h'ala, peut rapporter très gros...). C'est en prélevant "un peu" de sa vie matérielle en faveur de D'IEU ! Donne et partage ton pain, ton argent, tes biens avec ceux qui s'adonnent au service de D'IEU et à l'étude de la Tora tu auras systématiquement la bénédiction. Lorsque l'homme va loin, s'éloigne, il doit s'assurer de ne pas se déconnecter totalement, cela sera son espoir, sa délivrance. La corde qui tient l'homme aux valeurs et lui laisse l'espoir d'aller mieux c'est s'attacher à ceux qui sont au service de D'IEU.

L'effet puissant de la pensée

Au chapitre 14 verset 34 la Tora dit que D'IEU punit les Enfants d'Israël de rester quarante ans dans le désert à cause des quarante jours pendant lesquels ils ont sillonné la terre de Kénaân. La question s'impose : leur faute était d'avoir médité, ceci à durer une heure le temps de prononcer leur discours exécration, pourquoi sont-ils punis sur les quarante jours d'exploration ? Rav Réouven Karlinstein zal (Yéh'i Reouven) rapporte une idée surpuissante au nom du Saba de Slavodka zal : il est vrai que la médiance en elle-même n'a duré qu'un instant cependant tout le temps de leur voyage en terre de Kénaân était accompagné de leur projet de médire, cet élan de la médiance est également intégré dans la faute et suscite la colère divine !!! Tout aussi surprenant que cela puisse paraître le Maître cite un verset à l'appui tiré de la prophétie de Zéh'arya (8-17) « ne pensez dans votre coeur pas du mal de votre prochain » (nb : le projet de la faute en général et ne particulier à propos de la médiance est une faute. Penser bien ça marche pour soi mais également envers les autres ! C'est incroyable, on n'a pas le droit de penser du mal d'autrui !!! Il ne suffit pas de se taire par les mots mais il faut taire sa pensée négative. A croire que si dire du mal sur autrui cela entraîne des catastrophes, effectivement médire ça a des conséquences nuisibles pour l'autre, mais penser du mal de l'autre cause également des méfaits, c'est la puissance de la pensée, et s'il en est ainsi à propos du négatif à fortiori qu'en pensant du bien de l'autre (comme sur soi d'ailleurs) on peut lui entraîner que du bonheur...)

Horaires Chabat Kodech Nice 5779/2019

vendredi 28 juin-25 sivan

entrée de Chabat 20h00 *pour les Séfaradim réciter la bénédiction de l'allumage AVANT d'allumer*

samedi 29 juin-26 sivan réciter chémâ avant 8h56

sortie de Chabat 22h11-Rabénou Tam 22h49

roch h'odech tamouz mercredi 3 et jeudi 4 juillet

*La Yéchiva souhaite un grand
Mazal Tov à la famille
Zenouda à l'occasion de la
Bat Mitsva de Léa*

Le Resto-U ouvert du lundi au jeudi midi

Prix réduit pour étudiant(e)s



Voler (2) par Rav Imanouël Mergui

Un des textes Talmudiques les plus fabuleux qui traite du vol est celui rapporté au traité Bérah'ot 5B, étudions le pour nous en régaler. Avant de s'y plonger je voudrais noter que c'est le premier texte du Talmud qui traite du vol, je suis très sensible à cela : la première fois qu'une notion est citée dans la Tora et/ou dans

la Tora Orale est à noter ! Dans l'article précédent je démontrerais que non le vol occupe une place primordiale dans la Tora puisque c'est le premier sujet dont la Tora nous parle. Cette semaine nous sommes aux premières pages du Talmud, qui traite d'ailleurs du Chémâ puis soudain il y a une bifurcation faite sur le sujet du vol. C'est déjà un point surprenant : quel rapport y-a-t-il entre ces deux sujets ? L'un traite de notre rapport envers D'IEU – le chémâ, l'autre traite de notre rapport envers les hommes – le vol ! Il est inscrit ici une notion fondamentale : justement ces deux notions sont on ne peut plus liées, je ne peux pas entretenir une relation propre avec D'IEU si mon rapport aux autres est abîmée, et vice versa si mon rapport envers les hommes est correcte cela n'a pas de sens si je n'entretiens pas une relation forte avec D'IEU !!!

Le Talmud raconte : Attention ! A lire avec précaution, doucement, profondeur, authenticité, sinon n'allez pas plus loin !!!

” Rav Houna, un des plus grands Maîtres du Talmud, producteur de vin, constata un jour que quatre cents fûts devinrent du vinaigre, le vin tourna ! Rav Yéhouda le frère de Rav Sala H'asida et les Sages allèrent lui rendre visite, une autre version dit que c'est Rav Ada bar Ahava et les Sages qui lui rendirent visite, et conseillèrent à Rav Houna de réviser ses agissements ce qui expliquerait la perte considérable qu'il subit !”. Avant de continuer il est écrit ici clairement : si dans ta vie il y a quelque chose qui va mal, pose-toi des questions correctes et révise ta vie ! Continuons ; ” Rav Houna dit aux Sages : me soupçonnez-vous d'une quelconque faute ?! Les Sages lui rétorquèrent : soupçonnes-tu D'IEU de punir l'homme sans l'en avoir juger au préalable ?!”. Stop ! L'homme s'en prend à D'IEU et est persuadé que D'IEU juge malencontreusement son sort, c'est un blasphème, tu n'as que ce que tu mérites. Arrête de t'en prendre à D'IEU, corrige ta vie au lieu de t'en lamenter !!! Rav Houna accepta immédiatement le reproche des Sages et leur demanda “Y-a-t-il quelqu'un parmi vous qui pourrait me dire pourquoi D'IEU m'a envoyé ce sort ?” – il n'a pas honte de demander aux autres qu'on lui fasse remontrance. Seriez-vous prêts qu'on vous dise vos erreurs ??? Les Sages lui répondirent “on a entendu que le Maître ne paie pas correctement son employé, et déduit de sa paie ce qui avait convenu”. Rav Houna s'expliqua “c'est vrai j'ai diminué ce qui était convenu puisque lui-même me vole !”. Instantanément les Sages lui répondirent “c'est bien ce que dit l'adage : celui qui vole un voleur goûte aussi au vol !”. En simple voler un voleur s'appelle aussi du vol. Plus encore voler celui-là même qui m'a volé s'appelle aussi du vol !!! L'erreur de l'autre ne justifie pas mon erreur ! Rien autorise un patron de voler son employé même si ce dernier le vol. Encore plus simplement nous voyons que cette autorisation de voler que les hommes s'inventent sous prétexte que tout le monde vol, est un vol manifeste. Le Talmud nous invite à comprendre que voler de celui qui m'a volé ne s'appelle pas se faire rembourser. Jusqu'où va la Tora c'est immense ! Si ton vin tourne, si ton affaire s'écroule, si tu fais faillite la raison est toute simple : tu es un voleur, et tu crois que tu ne l'es pas.

Le Talmud conclut cette histoire magnifique : Rav Houna accepta le reproche fait par les Sages et accepta de payer correctement son employé. Ah j'oubliais, les patrons se croient tout permis avec leurs employés... La Guémara conclut : le vinaigre redevint du vin !!! Autre version le prix du vinaigre augmenta et il ne subit aucune perte ! La correction dans le commerce opère des miracles. L'incorrection est la perte assurée. La bénédiction dépend et découle de la gestion de notre argent, non pardon elle dépend de notre rapport à l'argent de l'autre... !!!